



CENTRE DE TRI – REAMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX REAJUSTEMENT

Par délibération du 5 février 2016, Le Président a été autorisé à signer des avenants avec l'ensemble des entreprises présentes sur le chantier. Toutefois, s'agissant du Lot 4 « **CHARPENTE BOIS MENUISERIES** » confié à l'entreprise **LE MARCHAND**, il convient de procéder à un réajustement de l'ordre de 303.85 € TTC.

L'avenant signé en février 2016 faisait référence à une moins-value de 18 298.20 € et cette dernière s'élève finalement à 17 994.35 €.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

➡ **AUTORISE** le Président à procéder à cette modification.

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 14 juin 2016

**Le Président
Thierry BURLLOT**



**KERVAL CENTRE ARMOR
BUREAU DU 14 JUIN 2016**

Envoyé en préfecture le 17/06/2016

Reçu en préfecture le 17/06/2016

Affiché le

ID : 022-200043677-20160614-D213-DE

Convocation du 31 mai 2016

Nombre de membre du bureau : 15

L'an deux mil seize le quatorze juin à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au centre siège administratif à Saint-Brieuc, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	Cc Lanvollon-Plouha	X	
Claude BLANCHARD	SBABA	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe communauté	X	
Guy LE HELLOCO	Smictom de Loudéac		X
Marie-France BOULDE	SBABA	X	
Rémy MOULIN	SBABA		X
Françoise LE FUR	Centre Armor Puissance 4		X
Jean-Pierre CARLO	Cdc Arguenon-Hunaudaye		X
Daniel NABUCET	Cdc Côte de Penthièvre	X	
Gervais LE BOUC	Cdc Pays de Maignon		X
Christian LE MAITRE	Cdc Sud Goëlo	X	
Éliane TETU	Cdc Pays de Moncontour	X	
Jean-Paul LE VAILLANT	Le Leff communauté		X
Jean Yves LOYER	Quintin communauté	X	
Claude PERRIN	Sivom du Méné		X

Présents : 8

Absents : 7

Votants : 8